

## L'Etat de Palestine, le Conseil fédéral et l'Association Suisse-Israël

On comprend que l'Association Suisse-Israël (ASI) soit quelque peu déconfitée depuis le 29 novembre 2012 d'avoir appris que l'Assemblée Générale de l'ONU vient enfin, 65 ans jour pour jour après le partage de la Palestine le 29 novembre 1947, de la reconnaître comme Etat (observateur non membre) des Nations Unies.

Preuve en est l'encart paru ce 1<sup>er</sup> décembre dans le Temps : « Récompense pour la terreur du Hamas ».

Comptant pour billevesée la déclaration du Conseiller fédéral Didier Burkhalter selon qui « la seule solution durable, cohérente et raisonnable au conflit israélo-palestinien passe par l'existence de deux Etats indépendants », l'ASI outrepassa les bornes de la décence et de la vérité en accusant le Conseil fédéral de « récompenser » par son vote positif « la terreur du Hamas » et d'encourager directement les futures attaques du « groupe terroriste contre Israël ».

Puisque le Temps réclame, à juste titre, des faits avérés, on regrette que sa Direction ait laissé passer une telle invective et laissé place à une si basse propagande.

En matière de faits avérés, en voici quelques-uns pour rappel :

la situation politique, juridique, géographique ou stratégique est archi-simple : Israël est un Etat colonial. Ses frontières jamais encore fixées et non reconnues ne cessent de bouger, de s'étendre soit par faits de guerre, soit par empiètements du fameux Mur (illégal) construit sur les terres de ses voisins, Palestiniens de Cisjordanie, Syriens du Golan. (L'ONU est tenue de publier chaque mois de nouvelles cartes d'un Etat d'Israël en perpétuelle expansion.)

Dès lors, il n'y a pas d'un côté un Etat normal et de l'autre des groupes ennemis qui veulent sa destruction. Il y a un Etat, sans capitale reconnue, sans frontières définitives, qui occupe militairement et par implantation coloniale, illégalement selon le Droit international, des espaces entiers de l'Etat de Palestine, qui impose depuis plus de 5 ans à la bande de Gaza un blocus destructeur à tout un peuple constitué majoritairement de réfugiés qui ont été chassés de leurs villages, rasés, et de leurs terres, confisquées, à la création de l'Etat d'Israël en 1948. Ce « nettoyage ethnique de la Palestine », selon l'historien israélien Ilan Pappé, qu'il qualifie de péché originel de l'Etat d'Israël, a été obtenu par la terreur inaugurée par le massacre des villageois de Deir Yassin, village proche de Jérusalem, le 9 avril 1948, le « Guernica palestinien ».

Et de l'autre côté, parmi ces réfugiés dont la longue patience est admirable, la détermination à résister, à survivre et à vivre dignement est intacte.

L'assymétrie est donc totale entre d'un côté un peuple de réfugiés entassés dans l'étroite bande de terre à Gaza qui luttent comme ils peuvent, désespérément, pour leur indépendance et de l'autre une entité coloniale dotée d'une armée toute puissante avec bombardiers, drones, blindés, artillerie, navires de guerre, dôme de fer antimissiles et arme nucléaire !

Dernier exemple de fait avéré, la chronologie qui explique le récent embrasement de Gaza. L'événement déclencheur a été l'assassinat ciblé d'Ahmad Jaabari, pulvérisé par un raid israélien dans sa voiture le 14 novembre 2012. Ce chef de la branche armée du Hamas avait pourtant procédé à la libération du soldat Gilad Shalit le 18 octobre 2011 et peu avant sa mort, il était prêt à discuter d'un cessez-le-feu. Un fois de plus, cet assassinat était un véritable piège, d'où la riposte attendue, inefficace, désespérée.

Résistance, lutte de libération pour l'autodétermination et l'indépendance contre le Fait colonial et la terreur d'Etat.

La décolonisation est le vrai prix de la paix.

Eric Merguin